

# **Un rapport sur le nombre de communiants de Coussac-Bonneval en 1689**

Auteur : Yves Delassis  
yves.delassis@free.fr  
01/11/2019  
V 1.0

## Table des matières

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| INTRODUCTION .....                     | Erreur ! Signet non défini. |
| Le rapport de Louis de Chausseix ..... | 2                           |
| Le décompte des communicants .....     | 2                           |
| Les chemins de communication .....     | 5                           |
| La contestation du rapport.....        | 5                           |

## Introduction

En 1689 la paroisse de Coussac-Bonneval est desservie par le curé Estienne Chassigne assisté d'un vicaire. Il souhaite que l'évêque en nomme un second pour l'aider dans sa tâche. Pour cela il argumente que la paroisse a plus de 1800 communiants et que les déplacements y sont difficiles en raison des ruisseaux à franchir.

La marquise de Bonneval, Claude de Monceau veuve de Jean-François de Bonneval, et Jean Goursaud tuteur des enfants mineurs du couple s'opposent à la requête ne voulant pas supporter le coût d'un second vicaire. Ils entament une procédure devant le tribunal ecclésiastique de Limoges pour empêcher cette nomination.

Pour étayer son jugement l'évêque va commissionner Louis de Chauseix curé de Peysac ( Payzac) et « *visiteur en l'archiprêtré de Libersac* », pour enquêter sur les dires du curé Chassigne et notamment recenser le nombre d'habitants de la paroisse et les difficultés de déplacement.

Chauseix va exécuter cette mission du 27 au 29 Aout 1689 au cours laquelle il va se rendre dans tous les villages de la paroisse. Il s'est fait assister du curé de Quinsac qui sert de secrétaire. Goursaud le tuteur des enfants s'est fait représenter par Jean Guillaumaud du Breuilh. La marquise dûment appelée ne s'est pas présentée ni fait représenter.

Ce rapport qui nous est parvenu nous donne de précieux renseignements sur l'importance de la population de la paroisse à la fin du XVIIème siècle.

## Le rapport de Louis de Chauseix

Le rapport transmis à l'évêque et joint au dossier de l'affaire , conservé par les AD de la Haute-Vienne<sup>1</sup> nous donne la population totale de la paroisse et le détail village par village. Il aborde aussi la question des voies de communication.

Les données démographiques peuvent être considérées comme fiables puisque qu'elles ne seront sérieusement contestées par aucune des parties. En ce qui concerne les difficultés de déplacement les deux versions divergent . Evidemment dans sa réponse Goursaud essaiera de montrer que l'état des chemins n'est pas aussi mauvais que le prétend le rapport.

Nous donnons ci-dessous la transcription de la partie technique du rapport

### Le décompte des communiants

*Et advenant le 27<sup>ème</sup> jour du mois de Juillet 1689 dans la maison de maitre Yrieix du Burguet, avocat à la cour et juge de la juridiction de Bonneval, environ huit heure du matin s'est présenté le dit maitre Estienne Chassigne prêtre curé de Coussat .....*

*Et attendu que l'heure de huit déjà passé comme il nous a paru par la montre solaire et que la dite dame marquise de Bonneval ne s'est pas présentée ni personne faisant pour elle, requérant le dit sieur curé que nous ayons à procéder incessamment et donner défaut contre la dite dame, nous avons procédé comme s'en suit.*

*Premièrement nous nous sommes transportés aux villages de Marsaguet, et ayant parcouru les maisons après nous être informé exactement du nombre de communiants avons trouvé y en voir le nombre de soixante et deux. De là, sommes allés au village de la Joubertie où il y en a cinquante, au village de Brulhatour soixante et un, au village de Cuberatfon vingt et deux, le Boislaroussie et l'Ecurbie cinquante et trois, le Puy vingt et quatre, Biaugeas et la Tournerie vingt et neuf, Troussegieras et Arfeuille quarante et neuf, l'Augerie etles Champs vingt et sept, Sezeilhac et*

---

<sup>1</sup> AD 87 1G art 760

*Lambertie cinquante et huit, Laubigerie et Courtillas trente et huit. Et attendu que l'heure est tarde nous nous sommes retirés en notre logis au bourg de Coussat.*

*Et advenant le lendemain environ sept heures du matin, en compagnie comme dessus des sieurs curé et Guilhaumaud, nous nous sommes portés aux villages suivants. Savoir en icelui de Soyerat nous avons trouvé le nombre de soixante et un communiants, en celui de la Faye dix-neuf, à la Renaudie trente et huit, Crouzillat vingt et un. Dans Nespoux septante, dans Roumégoux dix-huit, dans la Siauve autres dix-huit, dans celui de la Jugie trente et un, dans Merciel vingt et huit, et en avons trouvé dans le village de Chauffaille vingt et deux et dans le village du Burguet le nombre de soixante et trois, dans celui de la Besse dix-huit, dans les Bas et Haut Figeas septante et trois. Dans le lieu de Bret cinquante, le Montazeau trente et trois, Pressac trente et quatre, Pierrefiche cinquante et huit, Fargetas treize, Marsac quarante, Frougeix quarante et huit et dans Lavaud vingt et quatre et ce fait nous nous sommes retirés au bourg de Coussat.*

*Et le lendemain 29 du dit mois, assisté comme dessus, avons visité et parcouru les villages suivant, en avons trouvé dans les villages de la Rivière et Grand Chaliaud trente et trois communiants, dans le Chasteing vingt et six, dans ceux du Boisvicomte et Angelaud soixante et neuf, dans les villages de Pourrioux soixante et deux, le Petit Chaliaud trente et quatre et dans les villages du Maschevrix et Chanoncle le nombre de soixante et un et d'ilec sommes retournés visiter le bourg où nous avons nombré trois-cent et six communiants. Dans le Parc ou dans la bassecour du château y avons trouvé quatorze communiants, chez lez sieur de la Vergne( ?) de Lavaud, chez le meunier de la Marche, de Ferminet et de la Bastide quatorze, dans le château du seigneur de la Bastide le nombre de seize communiants. Dans lesquels villages ainsi parcouru et visité avons trouvé et y avoir en tout, y compris les métayers et leurs serviteurs le nombre de 1885, sauf ce nombre comprendre les domestiques de la dame Marquise de Bonneval ni ceux du sieur curé, non plus que plusieurs enfants pubères et de l'âge de douze ou treize ans qui nous ont dit n'avoir fait la communion,*

En refaisant l'addition des populations des villages nous arrivons à 1888 communiants, mais l'écart avec les 1885 indiqués par le Sr de Chauseix est de peu d'importance. On peut s'étonner ou être admiratif de l'efficacité de l'enquêteur qui en deux jours et demi a réussi à parcourir la totalité de la paroisse et compter tous ses habitants. Toutefois ces chiffres sont sans doute dignes de confiance car ils ne seront pas vraiment contestés par le tuteur des enfants Bonneval qui avait pourtant intérêt à les voir minorés. Il s'agit du nombre de communiants, qui n'inclut pas les enfants impubères. Pour obtenir la taille totale de population, le facteur correctif de 1,3 est souvent adopté. Pour le bourg il faut le réduire à 1,2. Ce qui donnerait **pour la paroisse une population de 2300 à 2400 habitants et autour de 360 pour le seul bourg.**

Ce chiffre est à rapprocher des 2000 communiants donné par l'évêque lors de sa visite épiscopale de 1763. Ou des 2738 habitants du recensement de 1820 dont 453 pour le bourg<sup>2</sup> et au 1400 actuels. On a donc une assez grande stabilité de la population au long des XVIIème et XVIIIème siècles.

---

<sup>2</sup> AD87 E Sup 173 Délibération du conseil municipal- 1820

Tableau des populations par village. Communiant et population totale estimée

| lieu                            | nombre de<br>communiant | population<br>estimée | lieu                             | nombre de<br>communiant | population<br>estimée |
|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Biaugeas et la<br>Tournerie     | 29                      | 38                    | Lavaud                           | 24                      | 31                    |
| Boisvicomte et<br>Angelaud      | 69                      | 90                    | le Boislaroussie<br>et l'Ecurbie | 53                      | 69                    |
| Bret                            | 50                      | 65                    | le Burguet                       | 63                      | 82                    |
| Brulhatour                      | 61                      | 79                    | le Chasteing                     | 26                      | 34                    |
| Chauffaille                     | 22                      | 29                    | le Montazeau                     | 33                      | 43                    |
| Crouzillat                      | 21                      | 27                    | le Petit Chaliaud                | 34                      | 44                    |
| Cubertafon                      | 22                      | 29                    | le Puy                           | 24                      | 31                    |
| Fargetas                        | 13                      | 17                    | Marsac                           | 40                      | 52                    |
| Figeas                          | 73                      | 95                    | Marsaguet                        | 62                      | 81                    |
| Frougeix                        | 48                      | 62                    | Le Maschevriss<br>et Chanoncle   | 61                      | 79                    |
| la Besse                        | 18                      | 23                    | Merciel                          | 28                      | 36                    |
| la Faye                         | 19                      | 25                    | Nespoux                          | 70                      | 91                    |
| la Joubertie                    | 50                      | 65                    | Pierrefiche                      | 58                      | 75                    |
| la Jugie                        | 31                      | 40                    | Pourriaud                        | 62                      | 81                    |
| la Renaudie                     | 38                      | 49                    | Pressac                          | 34                      | 44                    |
| La Rivière et Grand<br>Chaliaud | 33                      | 43                    | Roumégoux                        | 18                      | 23                    |
| la Siauve                       | 18                      | 23                    | Sezeilhac et<br>Lambertie        | 58                      | 75                    |
| Laubigerie et<br>Courtillas     | 38                      | 49                    | Soyerat                          | 61                      | 79                    |
| Laugerie, les Champs            | 27                      | 35                    | Troussegéras et<br>Arfeuille     | 49                      | 64                    |
| Le Bourg                        | 306                     | 367                   |                                  |                         |                       |
| Château de Bonneval             | 14                      | 17                    |                                  |                         |                       |
| divers moulins                  | 14                      | 18                    |                                  |                         |                       |
| Château de la Bastide           | 16                      | 21                    |                                  |                         |                       |
|                                 |                         |                       |                                  |                         |                       |
| <b>Total</b>                    | <b>1888</b>             | <b>2422</b>           |                                  |                         |                       |

## Les chemins de communication

Le rapport continue sur une évaluation des difficultés à se déplacer à l'intérieur de la paroisse :

*Et parcourant la dite paroisse de Coussat nous avons remarqué y avoir un ruisseau coulant des forges de Marsaguet<sup>3</sup>, un autre venant du dessus de Bret<sup>4</sup> et traversant une partie de la dite paroisse, Lesquels nous ont paru être sujet à déborder et de difficile abord et passage. Comme aussi y a un autre ruisseau en dessous de Pouriaux venant de Boslenge de difficile passage<sup>5</sup>, n'y ayant de pont que quelques pierres qui servent de planche. Avons aussi remarqué certains villages dans le Vendonnois<sup>6</sup> difficiles à servir à cause du terrain gras et sabuleux. Avons de plus observé qu'il y a environ deux petites lieues de diamètre d'une extrémité de la paroisse à l'autre et qu'il y a plusieurs villages distants de  $\frac{3}{4}$  de lieues du clocher de l'église.*

*Dont et de quoi nous avons dressé procès-verbal qui a été signé par le dit Sr curé et non du dit Sr du Breuilh qui a dit ne vouloir signer....*

## La contestation du rapport

Goursaud le tuteur des enfants Bonneval va contester le rapport, ce qui nous apporte des informations supplémentaires sur la démographie et la géographie de la paroisse. Il concède le nombre de 1885 communicants mais en ajoutant que ce nombre inclut des enfants impubères. Par contre il conteste fortement la description de l'état des chemins fait dans le rapport.

Il porte ses arguments auprès de l'évêque:

*1°) Le suppliant ( Goursaud) met par fait qu'il n'y a aucune montagne ni colline à traverser dans la paroisse pour aller d'un village à l'autre.*

*2°) Il n'y a point de rivières traversant la paroisse. Il n'y a que deux petits ruisseaux, l'un descendant des forges de Marsaguet et l'autre au-dessus de Bret qui ne font lieu à des débordements et il y est constant que dans les pluies les plus fréquentes et de plus de durée on y passe et repasse avec toute la facilité possible par des ponts qui sont sur les dits ruisseaux. Il est vrai qu'il y en a un troisième au-dessous du village de Pouriaux si petit qu'il y a une longue pierre qui le traverse servant de planche<sup>7</sup> sur laquelle on passe très aisément dans toute sorte de saison.*

*3°) Il n'y a que trois petits villages dans le Vendonnois qui sont d'aussi facile et libre accès que les autres de la paroisse<sup>8</sup>.*

*4°) l'église est au milieu de la paroisse de laquelle jusqu'au village le plus éloigné il n'y a qu'une bonne demie lieue ou environ.*

Finalement il conclut que les autres paroisses du diocèse, de la même importance, y compris Coussac, n'ont qu'un seul vicaire, même celles où les déplacements sont réellement difficiles. Et il suggère à l'évêque que si le curé veut un deuxième vicaire celui-ci doit le prendre financièrement à sa charge.

Ce dernier document nous indique ainsi que des ponts avaient déjà été jetés sur la Boucheuse et la Valentine. Peut-être à proximité des moulins, Bret, Figeas Chauffaille pour la première et la Marche pour la seconde.

---

<sup>3</sup> La Valentine

<sup>4</sup> La Boucheuse

<sup>5</sup> Le ruisseau de Marcognar et du Moulin Authier

<sup>6</sup> Le Vendonnois ( ou Vendomois) est la région de Saint-Julien le Vendomois. Elle est établie sur un petit massif de diorite, une roche singulière dans l'environnement géologique du pays de St-Yrieix. Seule la frange sud de la paroisse de Coussac, au sud de la Boucheuse, appartient à cette zone. La spécificité géologique fait que les chemins y sont plus humides qu'ailleurs.

<sup>7</sup> Il s'agit probablement du deuxième ponceau monolithique signalé par B.Mantelet – BSAHL CXI p 217

<sup>8</sup> sans doute Roumégoux, la Jugie et la Siauve, aujourd'hui sur la commune de St Julien